



1^{er} prix dans la catégorie
"JARDIN VISIBLE DE LA RUE"
pour la campagne de fleurissement 2022

© Société d'Horticulture de Saint-Maur

La campagne
de fleurissement
est organisée par la
Société d'Horticulture
de Saint-Maur
et la Ville de
Saint-Maur

Ne pas jeter sur la voie publique



Campagne de

FLEURISSEMENT

*balcons
& jardins*

INSCRIPTIONS
JUSQU'AU
15 MAI



@VilleSaintMaur
saint-maur.com

Des feuillages, des fleurs, la vie dans nos jardins et à nos fenêtres

L'an passé, le concours des balcons et jardins fleuris a connu un renouveau grâce à un nombre de participants en hausse. Soyez toujours aussi nombreux en 2023 ! Organisée conjointement par la Société d'Horticulture de Saint-Maur et la Ville, la campagne de fleurissement participe à embellir le cadre de vie auquel nous sommes tous attachés. Depuis plus de 140 ans, la Société d'Horticulture de Saint-Maur et ses bénévoles apportent un accompagnement pointu et précieux aux Saint-Mauriens dans la théorie et la pratique du jardinage grâce aux cours et ateliers qu'ils dispensent.

C'est aussi, dans une manière ludique et adaptée aux plus jeunes, la mission du jardin pédagogique et de la Maison de la nature de la Ville. Les jeunes saint-mauriens, qui y suivent des ateliers, deviendront peut-être des participants aguerris à la campagne de fleurissement.

Comme chaque année, les inscriptions au concours sont ouvertes jusqu'au 15 mai. Vous trouverez dans ce dépliant toutes les informations nécessaires pour participer dans la catégorie de votre choix. Jardin visible de la rue, balcon individuel ou fenêtre, participation au titre de votre copropriété, chacun trouvera une façon de montrer son savoir-faire.

De beaux feuillages, des fleurs dans nos jardins ou à nos fenêtres apportent esthétique, fraîcheur et favorisent la pollinisation tout en rendant notre ville plus belle encore.

Participez à la campagne de fleurissement 2023 organisée par la Ville et la Société d'Horticulture de Saint-Maur en vous inscrivant au concours des jardins, balcons et commerces fleuris !

Règlement & critères de notation

Dans le cadre de la réglementation nationale, les concurrents se classent dans l'une des 4 catégories suivantes :

- Catégorie A :** maison avec jardin visible de la rue
- Catégorie B :** balcons, terrasses, fenêtres ou murs, sans jardin visible de la rue
- Catégorie C :** participation pour le compte de l'immeuble comportant plusieurs appartements fleuris
- Catégorie D :** tous commerces, restaurants, cafés, avec ou sans jardin (seul le fleurissement des façades et des abords très visibles de la rue sera pris en considération)

Un jury de trois personnes notera les présentations au cours de **deux passages annuels**.

La notation sera effectuée selon **trois critères** :

- ♦ **LE FLEURISSEMENT** (note sur 10)
- ♦ **L'HARMONIE** (note sur 5)
- ♦ **L'ENTRETIEN** (note sur 5)

Elle aboutira à une note totale de 120 points pour l'année :
(10+5+5) x 3 jurés x 2 passages.

Quatre premiers prix (un par catégorie) seront remis à l'issue de la notation finale. L'inscription est gratuite et concerne toute l'année 2023.

LES BONS CONSEILS POUR VOTRE JARDIN OU VOTRE BALCON

Plantez des vivaces multicolores économes en eau.
Préparez les semis de printemps (tagètes, ficoïde, zinnia).
Ajoutez des graminées colorées (fétuque, pennisetum, statice, santoline).
Paillez vos plantations et pensez à installer des sauges. Le feuillage est odorant.
Taillez les arbustes pour les reformer.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, ADHÉREZ À LA SHSM
ET VENEZ ASSISTER AU COURS MENSUEL DE JARDINAGE
LE SAMEDI DE 9H À 12H.



Formulaire d'inscription

CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2023
(à remplir soigneusement en lettres capitales)

Je soussigné(e)

Nom

Prénom

demeurant

Téléphone

Je sollicite mon inscription dans la catégorie :

(Merci de cocher d'une croix la catégorie choisie. Dans la catégorie B, pour un immeuble, veuillez indiquer l'étage.)

- A :** jardin visible de la rue
- B :** balcons, terrasses fleuris
 Pavillon Immeuble (étage :
- C :** participation pour le compte de l'immeuble
- D :** tous commerces, établissements fleuris

J'accepte que ma réalisation soit photographiée et que cette photo soit projetée sur grand écran lors de la remise des prix.

Date Signature

Formulaire d'inscription à retourner avant le 15 mai 2023 à l'une des adresses suivantes :

À l'accueil de l'Hôtel de Ville
Place Charles-de-Gaulle,
94100 Saint-Maur-des-Fossés

M. Jean-Claude FOREST
2 rue de la Réunion,
94100 Saint-Maur-des-Fossés

Jardinerie Farrenq
7 place d'Adamville
Kennedy, 94100
Saint-Maur-des-Fossés

Maison Stoeckel-Tremaux
46 avenue de Bonneuil,
94210 La Varenne
Saint-Hilaire

Par mail à
jeanfo@orange.fr ou
shsm94@laposte.net

Inscription possible
directement sur le
site de la Société
d'Horticulture de
Saint-Maur : shsm.fr

